

DEPARTEMENT
DE LA LOIRE

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

ARRONDISSEMENT
DE MONTBRISON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20260918-2026CD0955-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2026

Publication : 22/09/2026

Le Président de Loire Forez agglomération,

Objet : Attribution de subventions aux projets lauréats de l'appel à projets « investir pour la biodiversité » - édition 2026

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 qui précise les conditions de délégation de l'organe délibérant au président de l'EPCI,
- Vu le procès-verbal d'installation et d'élections en date du 7 avril 2026 portant élection du Président de Loire Forez agglomération et des membres du bureau,
- Vu la délibération n°9 en date du 7 avril 2026 portant délégations d'attribution au Président,
- Vu l'arrêté n°2026ARR0889 en date du 14 avril 2026 donnant délégation à M. Franck CHASSAGNEUX, 8^{ème} vice-président délégué à l'environnement,
- Vu la décision n°72 du 22 janvier 2026 approuvant le renouvellement de l'appel à projets « investir pour la biodiversité » pour l'année 2026,
- Vu le règlement de l'appel à projets « investir pour la biodiversité »,
- Considérant que la sélection des projets lauréats a été réalisée par la commission « environnement » le 7 septembre 2026 et que les bénéficiaires vont faire l'objet d'une notification d'attribution.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer des subventions aux bénéficiaires suivants :

Bénéficiaires	Intitulé du projet	Subvention maximale accordée
Association ASPEC (Animations – Sentiers - patrimoine à Essertines-en-Châtelneuf)	Construction d'un faux plafond à la chapelle Saint-Etienne	2 565,00 €
Association des jardins ouvriers de Montbrison	Lutte contre les fourmis invasives dans les jardins ouvriers de Montbrison	6 104,00 €
Association Les amis d'Elzéard	Le parc écologique du Prieuré : rendre le lieu visible et lisible	2 500,00 €
Lycée l'Astrée	Les gardiens de la biodiversité : lycéens en action pour une cour verte	8 949,12 €
Association Montbrison Forez en Transition	Requalification et diversification de la végétation du jardin partagé	7 837,38 €
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)	Scrute la Nature : un jeu de piste au grand air	8 256,00 €
Collège Mario Meunier	Cultiver la biodiversité, semer l'avenir	1 520,00 €

Le taux d'aide maximal de Loire Forez ne pourra dépasser 80% des dépenses éligibles.

Article 2 : Chaque dossier soutenu fera l'objet d'une convention de subvention.

Article 3 : Les crédits nécessaires ont été engagés sur le budget « biodiversité et milieux naturels ».

Article 4 : Cette décision sera portée à la connaissance de Madame la Trésorière de Montbrison.

Article 5 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions et présentée à la prochaine séance du conseil communautaire afin d'en prendre acte.

Fait à Montbrison, le 18/09/2026

Signé électroniquement le 18/09/2026

Le vice-président en charge de l'environnement
Franck CHASSAGNEUX

A blue ink signature, likely of Franck Chassagneux, written over a horizontal line.